Journal of Translation and Languages مجلة الترجمة واللغات
ISSN : 1112-3974

La narration des contes en classe du FLE : intérêts et pratiques

Cheikh Saadia
University of Mostaganem- Algeria
cheikhsaadiafr@gmail.com

Abstract: *The narration of the tale already has a certain history as a pedagogical support in the teaching/learning of French as a foreign language. Many journals have devoted articles to it that offer methodologies for its exploitation. Generally, it is literary, written tales that are retained and used with a view to acquiring linguistic skills, grammatical in particular; if the number of articles is quite considerable, the number of educational achievements in FLE class published resulting from these reflections has remained modest. As narrative competence is omnipresent in daily language practices in the teaching of French as a foreign language, we will try to answer a central question: how to insert effectively the narration of the tale in the course of French as a foreign language at school, both from the point of view of its adaptation to our young Algerian learners of French as a foreign language, and of its pedagogical virtue.*
Keywords: *Narration- tale- teaching of French as a foreign language- narrative competence- Algerian learner.*
Résumé : La narration du conte a déjà une certaine histoire comme support pédagogique dans l'enseignement/apprentissage du français langue étrangère. De nombreuses revues lui ont consacré des articles qui proposent des méthodologies pour son exploitation. Généralement, ce sont des contes littéraires, écrits, qui sont retenus et utilisés en vue d'acquérir des compétences linguistiques, grammaticales en particulier ; si le nombre d'articles est assez considérable, le nombre de réalisations pédagogiques en classe de FLE publiées issues de ces réflexions est resté modeste. La compétence narrative étant omniprésente dans les pratiques langagières quotidiennes dans l'enseignement du français langue étrangère, nous tenterons de répondre à une question centrale : comment insérer efficacement la narration du conte dans le cours de français langue étrangère à l'école, à la fois du point de vue de son adaptation à nos jeunes algériens apprenants du français langue étrangère, et de sa vertu pédagogique.
Mots clés : Narration- conte- enseignement du français langue étrangère- compétence narrative- apprenant algérien.

1. Introduction

Le triangle didactique bien connu (savoir-apprenant-enseignant) ne suffit pas à rendre compte de la situation pédagogique spécifique qu'il se dessine lorsque l'apprenant est en classe de langue étrangère. En effet les recherches des trente dernières années ont fait apparaitre que le langage chez l'apprenant, sur lequel intervient l'enseignant de langue étrangère est inscrit au sein d'un triangle dynamique de développement intellectuel et personnel. Les travaux de Vygotsky et de Bruner en particulier ont montré à quel point le langage était développé sous l'impulsion et à travers d'interactions sociales, ainsi que toutes les facultés de l'individu, de sorte que ce triangle tel que défini par Allès-Jardel [1] est ainsi composé

[1]Alles-Jardel. Enseigner le Français langue étrangère à l'école primaire et maternelle. Presse universtaires de Grenoble, 1991, p. 57.

cognition-langage-socialité. Parce qu'il présente un code linguistique et un système pragmatique nouveau, l'enseignant de FLE interviendra dans la cognition de l'apprenant, et donc sur sa construction personnelle. C'est au niveau de sa décentration que l'apprentissage du FLE aura une incidence forte. L'enseignement du FLE joue un rôle de catalyseur de ce processus de décentration. La découverte d'une culture étrangère, c'est la découverte d'une nouvelle façon de vivre, de penser et de voir le monde.

Se décentrer signifie se détourner de l'égocentrisme, mais aussi de l'ethnocentrisme. « Est ethnocentriste celui qui considère que les autres cultures, les autres façons de voir le monde sont inférieures, ou exotiques »[2]. Puisque la langue porte une culture, une façon de voir le monde, ne pas accepter cette culture étrangère est très néfaste à l'apprentissage du code linguistique. Mais l'enseignement d'une langue étrangère, qui fait découvrir une culture étrangère, favorise la construction identitaire de l'apprenant. Alors comment insérer d'une façon efficace la narration du conte dans le cours de français langue étrangère à l'école, tant du point de vue de son adaptation à nos jeunes apprenants algériens de FLE, que de sa vertu pédagogique.

2. Comment définir le conte ?

Le conte est un genre narratif qui n'est pas facile à définir clairement. En effet quels points communs entre les contes que l'on lit aux enfants, les contes fantastiques de Maupassant ou les contes philosophiques de Voltaire ? Mieux qu'un genre clairement codé, il faut plutôt parler de différentes tendances.

Pourtant certains critères peuvent concourir à le définir[3]. En effet. C'est un texte en prose qui raconte des histoires, des aventures humaines sous forme de récit. En cela, il se différencie du mythe qui, lui, raconte les hauts faits des dieux ci des demi-dieux. D'autre part le conte est un récit d'origine populaire à transmission orale : il est en cela aussi différent du mythe d'origine sacrée. Son but est d'instruire tout en distrayant les parents comme les enfants. De surcroit c'est un récit qui fait intervenir des pouvoirs surnaturels et qui tend donc vers le fantastique on le merveilleux (par exemple, les animaux peuvent y parler…). Enfin, par le biais des situations et des personnages comme les monstres ou les fées. Il exprime les peurs et les désirs des hommes.

Aarne-Thomson a proposé une typologie des contes communément admise[4]. Elle distingue les contes proprement dits, à savoir les contes merveilleux à réalistes (contes de Grimm, Perrault, Gripari...), les contes d'animaux (par exemple, Les trois petits cochons), les contes facétieux ou satiriques (notamment La betterave de Grimm), les contes énumératifs dans lesquels une formule est inlassablement répétée. Pour compléter cette typologie. Il faudrait ajouter les contes étiologiques qui expliquent l'origine de certains phénomènes (par exemple le gosier de la baleine de

[2] Louis Porcher, Dominique Groux, L'enseignement précoce des langues, PUF, 1998, p. 82.
[3] J'écris des contes et des nouvelles, I. Timbal-Duclaux, P.16.
[4] Typologie de Aarne-Thomson reprise dans la NRP, sept 1997, p.17.

Kipling) et les contes parodiques (comme la fée du robinet de Gripari qui s'inspire des Fées de Perrault). Le conte relève de la tradition populaire dans laquelle il côtoie d'autres manifestations folkloriques comme les mythes, les fables et les légendes.

Le mythe, d'après J.P. De Cruyenaere et O. Dezutter [5] se différentie du conte : Le mythe est un récit sacré et fondateur où les personnages sont soit des dieux soit des héros exceptionnels. En outre, J. Thomassaint [6] affirme que le héros du mythe est le héros particulier d'une histoire en ce sens où il est nommé et où jamais nul ne sera nommé comme lui. Le héros du mythe est unique, surhumain, né de non humains, de divinités qu'il incarne. Les hommes, pauvres mortels, resteront toujours inférieurs, quoi qu'ils fassent, et n'atteindront jamais aux exigences ou au drame de ces héros. Le mythe, parce qu'il se veut explication universelle du monde, s'adresse à la société, au monde entier. Il demande que l'on adhère à sa parole. Nous n'avons pas le choix. La relation de l'individu au mythe est une relation globale, impersonnelle. La fable est parabole pour J. Thomassaint. « Comme le mythe, elle exige. Parfois elle menace. Elle nous dit ce qu'il faut faire. Elle s'adresse à tous et à chacun, mais sur un terrain socialisé, où l'on ne peut qu'appliquer des règles précises et indiscutables. Elle demande l'obéissance plus que l'adhésion, la soumission plus que la compréhension. »

Pour J.P. De Cruyenaere et O. Dezutter, la légende suppose une part de réalité, de vérifiable, elle est le signe distinctif d'un village, d'une contrée et un moyen d'initier les nouveaux venus ou les étrangers. Par ailleurs, la légende est beaucoup plus soucieuse du détail que le conte.

3. L'apport de la narration du conte à l'enseignement du FLE

Le conte est un genre très riche qui se concilie parfaitement avec les objectifs de l'école algérienne. Il permet d'aborder un grand domaine d'activité ; le langage au cœur des apprentissages. En effet, le conte permet aux élèves d'utiliser le langage d'évocation. On peut dire que les moments où l'on rassemble le groupe pour dire un conte ou une histoire constituent un apport important pour l'accès au langage de l'évocation. Ils permettent d'aller plus en avant encore dans le pouvoir de représentation du langage, en explorant le monde imaginaire. Ce genre littéraire doit permettre également aux élèves de se constituer un premier répertoire de références. En effet, il est possible de constituer progressivement une culture des contes et ceux-ci doivent être connus et formulés par tous les élèves.

Le conte permet d'aborder plusieurs champs disciplinaires : la littérature (dire, écrire, lire) et l'observation réfléchie de la langue française (grammaire, conjugaison, orthographe et vocabulaire), donc, les contes peuvent être source d'un travail en lecture et en écriture, en oral comme en écrit.

3.1. L'apport de la narration orale

[5] De Cruyenaere J.P. et Dezutter O., Le conte Vade Mecum de professeur de français, Hatier, 1990, p.6.

[6] Thomassaint J., Conte et (ré) éducation, Chronique sociale, 1991, p.24 et p. 25.

Le conte est une tradition avant tout orale et populaire. Sa pratique consiste en une narration faite oralement par un individu à l'attention d'un auditoire physiquement présent. Dans la tradition rurale, le conte se pratique lors des soirées d'hiver, longues, ou pour accompagner les travaux sédentaires ou fastidieux. II n'était donc pas destiné uniquement aux enfants, mais dans une tradition plus moderne, cette narration est faite à des enfants au lit, au moment de l'endormissement. Cette dernière forme de tradition, qui n'est pas universelle, tend à se perdre, la narration orale étant supplantée par les médias audiovisuels, le cinéma d'animation a largement récupéré les contes et ses personnages, au point que nombre d'enfants, de nos jours, ne connaissent des contes que ceux qui ont été portés à l'écran. L'apprenant moderne est un apprenant de son siècle, consommateur à part entière, principal interlocuteur de médias et de la publicité. Cependant, ne peut-on pas craindre que cet apprenant-là soit prisonnier d'une certaine conception du monde qui lui est dictée ?

Nous pouvons nous demander quelle importance est accordée à l'imaginaire et à l'émulation de l'imagination à notre époque. C'est pourquoi, il est nécessaire d'aider les élèves à développer leur propre imagination, la période d'apprentissage étant une période propice et privilégiée dans le domaine de l'imaginaire. En effet, c'est au cours de cette période que tout individu va petit à petit construire sa personnalité, et plus il développera son univers intérieur, plus il aura de facilité, plus tard, pour s'exprimer et écrire. De notre point de vue, le fait que les contes, du moins leur trame narrative, soient connus des apprenants est une aide précieuse apportée à leur travail de compréhension.

On sait aujourd'hui également, le conte n'est pas tant un récit né à un point donné de l'histoire qui se transmet avec plus ou moins de rajouts et de variation à chaque reproduction, qu'une création perpétuelle. Selon Vellay-Valantin « La *narration* est redevable à la fois d'une tradition et d'une actualisation de cette tradition laquelle le récit ne suffit pas: il lui faut un conteur»[7].

C'est dire l'importance du conteur même dans L*'acte* de communication qu'est la narration du conte. On ne saurait dès lors l'économie de l'examen du rôle du conteur dans le questionnement culturel du conte.

La première implication dans notre perspective de ces réflexions est que l'enseignant qui veut utiliser le conte, s'inscrivant ainsi dans une vivante tradition doit devenir conteur.

Devenu conteur. L'enseignant disposera des ressources du média conte. Donc on sait qu'il touche le très jeune apprenant au plus profond de lui, de manière plus inconsciente que consciente. Pour obtenir l'appropriation de compétences culturelles et linguistiques dans une approche qui, si elle n'est pas à proprement parler récente, reste marginale.

Le conte vit par son énonciation, et donc par la voix du conteur. Elle est primordiale. L'enseignant, que son métier a déjà peu ou prou préparé à cela, doit

[7] Vellay-Valantin Catherine, L'Histoire des contes, Fayard, Paris, 1992, p. 28 .

savoir placer le timbre de sa voix, moduler son rythme, son intensité et son débit. II peut être aussi amené à en modifier le timbre, à la maquiller pour incarner des personnages différents lors des passages dialogues des contes. C'est avant tout par la voix que le conteur touche le public, il doit donc pouvoir la charger de l'émotion qui fera réagir par empathie.

Une part importante de l'émotion suscitée par la narration l'est par les images que le conteur doit faire naitre dans l'esprit de l'auditeur ; images qui ne sont pas que visuelles. Les cinq sens doivent participer à leur suscitation. Les descriptions seront olfactives, gustatives, tactiles, auditives autant que visuelles. Tout cela passera par les mots du conte, encore qu'il ait été envisagé de donner à toucher, à goûter, à sentir, à entendre et, plus aisément, à voir, à l'aide de supports préparés.

L'enseignant qui s'initie à la narration de conte doit avant tout savoir que cet art est celui de doser les composantes de la narration, pour ne tomber dans aucune carence ni aucun excès.

3.2. L'apport de la narration du conte à l'apprentissage de l'écriture

Le conte est un support privilégié, de par sa brièveté, sa régularité structurelle et ses invariants narratifs, pour étudier notamment le récit, le schéma narratif, les fonctions des personnages et les valeurs des temps du passé, il est fort intéressant de l'utiliser en classe de FLE aussi bien en lecture qu'en écriture, d'autant plus qu'il plait aux apprenants. En cela, il représente un intérêt pédagogique non négligeable.

Avant de passer à l'écriture d'un conte par les apprenants il convient de leurs expliquer la Morphologie des contes ainsi que le schéma actanciel.

3.2.1. L'analyse de Propp

Dans la Morphologie des contes, Propp., et Greimas à sa suite, refuse le concept classique de personnage, c'est-â-ne dire de personne fictive, et le remplace par une tenue plus abstrait, celui d "actant", Un actant représente toute force agissante dans le récit c'est-à-dire susceptible de modifier son cours. Ainsi le structuraliste admet comme actant non seulement les personnages traditionnels, mais encore routes les réalités qui participent à l'action : institutions, groupes sociaux sentiments, valeurs, objets.

Dans les contes russes qu'il analyse, Propp distingue sept actants[8] ou "fonction", le héros est le personnage souvent sympathique auquel s'identifie naturellement le lecteur, il rencontre par hasard au début du récit un autre personnage à qui il rend service c'est le "donateur" qui pour le remercier, lui remet un objet magique qui l'aidera dans son entreprise. L'agresseur" (l'adversaire) est le personnage antipathique par excellence qui est normalement vaincu par le héros à la fin de l'histoire. Ensuite, Propp rassemble deux personnages qui en fait, n'en font qu'un quant à La structure du récit selon lui : la princesse et son père. Le père (roi, maitre, prince, chef…) représente l'ordre social menace par le méchant et la princesse est souvent la future récompense sociale du héros qui en l'épousant devient prince le

[8] Vladimir Propp, Morphologie du conte, Gallimard, 1970, Paris, Chapitre 6, p.96-97.

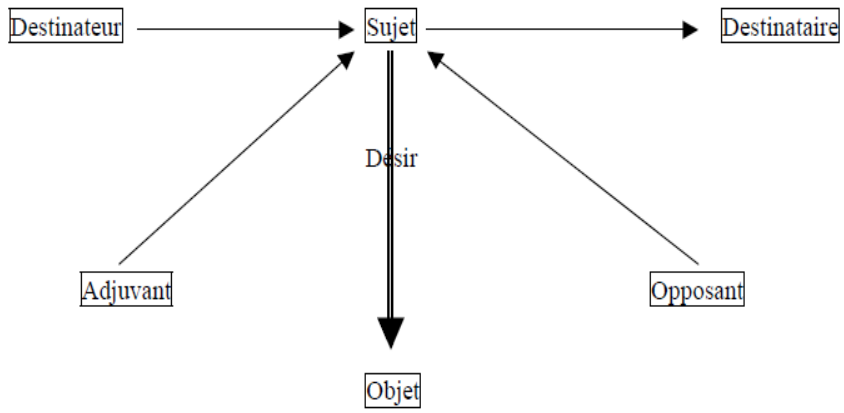
mandateur n'est celui qui "envoie" le héros dans sa quête du méchant déclenchant ainsi l'histoire. Enfin, le faut héros est un rival du héros. Selon Propp au début on peut croire qu'il est le vrai héros, mais à la fin, son imposture on son insignifiance est démasquée (il n'est pas indispensable). Les autres personnages sont accessoires dans la structure du récit.

3.2.2. Le schéma actantiel de Greimas

Greimas dans la Sémantique structurale simplifie le système actantiel mis en évidence par Propp. Il définit un "schéma actantiel" applicable non seulement au héros, mais encore aux autres personnages principaux de tous les récits, notamment du conte.

Le sujet (ou héros) est celui qui désire un objet. L'objet (ou "princesse") est représenté par celui qui est l'objet du désir du sujet. Le sujet est poussé par un destinateur (ou mandateur), l'actant qui a le pouvoir de susciter le désir de l'objet (ou pas). Le sujet est poussé dans la direction d'un autre actant, le destinataire (ou bénéficiaire), qui a le pouvoir de recevoir cet objet (ou de le refuser). D'autre part le sujet est aidé par l'adjuvant (ou auxiliaire) qui le seconde dans sa tâche pour acquérir l'objet. Mais il est contrarié dans ses efforts par un opposant (ou adversaire), actant qui déploie des forces contraires à celles du sujet. On peut schématiser la relation entre les actants ainsi :

Ce schéma actantiel est facilement utilisable en classe :



Le conte, par sa structure stable, correspond à l'intérêt des apprenants en FLE et permet de nombreuses redites. Cette répétition plait à l'élève qui éprouve le plaisir d'anticiper un texte déjà connu et acquiert ainsi certaines contraintes de l'écrit. Pour familiariser les élèves avec la langue de l'écrit, il est nécessaire de demander à un enfant ou à un groupe d'enfants de dicter au maître le texte que l'on souhaite rédiger. L'écriture d'un conte par les élèves est donc réalisable car le conte à une structure

répétitive qui laisse cependant une place immense à la créativité des jeunes apprenants. A l'école élémentaire, l'objectif principal est la maîtrise du langage et de la langue française, elle doit être, pour chaque enseignant du FLE, la priorité des priorités et une préoccupation permanente.

En effet, tout d'abord, les contes peuvent être source d'un travail en lecture et en écriture. Car la plupart des genres littéraires (comme le conte) rencontrés en lecture peuvent être le point de départ d'un projet d'écriture. Ils préconisent d'ailleurs de mettre en relation les différents domaines afin de donner du sens aux apprentissages. Ainsi, lorsque l'élève va tenter d'écrire un conte, il va être confronté à des problèmes d'écriture qui vont donc l'inciter à être curieux de grammaire, de conjugaison et d'orthographe.

En ce qui concerne les exercices de l'écriture, l'élève peut s'appuyer sur des textes lus. Le passage de la lecture à l'écriture est donc préconisé. En outre, une séquence entière peut porter sur la production de textes écrits. De plus, comme pour la lecture, il s'agit de privilégier la dominante narrative. L'accent est mis non seulement sur la cohérence, et l'ordre chronologique, mais sur la lisibilité du texte produit : mise en page d'un texte, paragraphe, alinéa, graphie claire et régulière : maitrise des différences de codes (lettres, chiffres, ponctuation orthographe). En fin, les productions doivent atteindre une page environ. Pour conclure, les enseignants sont appelés à insister sur le plaisir que doivent procurer l'écriture comme la lecture des contes et sur la sensibilité et l'imagination à accroitre.

4. Conclusion

Puisque la narration est préférable à la lecture, l'enseignant doit se faire conteur. Pour dire ses contes avec un maximum d'efficacité, il doit retenir l'attention de son auditoire, provoquer le plaisir de l'écoute et déclencher la parole entre les apprenants, ces derniers y trouveront une motivation nouvelle pour l'apprentissage de la langue française. Le fait que les contes, du moins leur trame narrative, soient connus des apprenants est une aide précieuse apportée à leur travail de compréhension. Les enseignants sont appelés à insister sur le plaisir que doivent procurer l'écriture comme la lecture des contes et sur la sensibilité et l'imagination à accroitre.

Références

[1]. Jardel, A. (1991). *Enseigner le français langue étrangère à l'école primaire et maternelle,* Presses Universitaires de Grenoble.
[2]. Porcher, L & Groux, D. (1998). L'enseignement précoce des langues, PUF.
[3]. Timbal-Duclaux, L. (1999). J'écris des contes et des nouvelles, Ed. Ecrire Aujourd'hui.
[4]. De Cruyenaere J.P. & Dezutter O. (1990). *Le conte Vade Mecum de professeur de français,* Hatier.
[5]. Thomassaint J. (1991). *Conte et (ré) éducation,* Chronique sociale.
[6]. Vellay-Valantin, C. (1992). L'Histoire des contes, Fayard, Paris.
[7]. Propp, V. (1970). Morphologie du conte, Gallimard, Paris.